



Mallemort le 4 juin 2019

A madame Hélène Gente, Maire de Mallemort

Objet : Recours gracieux concernant le déclassement du Chemin des Estrayas

Nous vous remercions pour votre courrier du 28 mai répondant à nos inquiétudes au sujet du déclassement du chemin des Estrayas.

Les précisions que vous apportez lèvent toute ambigüité sur le chemin objet de la délibération votée le 7 février dernier par le conseil municipal. Ce chemin n'est effectivement pas le même que le « Chemin des Estrayas » que nous évoquions dans notre courrier et que nous considérons comme un élément remarquable du patrimoine urbain du village.

Une visite des lieux montre que le chemin objet de la délibération a été rendu inaccessible de longue date par les propriétaires riverains et qu'il ne constitue plus un lieu de passage. Son déclassement du domaine public de la commune peut effectivement être envisagé sans enquête publique.

Nous profitons de ce courrier pour vous proposer une mise en valeur du « chemin des Estrayas » mentionné dans notre recours à l'occasion de l'animation « **Débroussaillons le Patrimoine** » que nous organisons lors des journées du patrimoine.

Nous renouvelons également notre proposition de réfléchir ensemble à une démarche d'**Inventaire Partagé du Patrimoine** qui associerait tous les Mallemortais qui le souhaitent à l'identification et à la préservation du **patrimoine méconnu** de leur commune.

Espérant des réponses positives de votre part, veuillez agréer Mme le Maire, l'expression de nos sentiments citoyens les plus sincères

Les membres du conseil collégial

Anne VAN DER STEEN
[Signature]

Thierry PLATON
[Signature]

Deborah / Candice
[Signature]

Nathalie Karbuch
[Signature]

Daniel Gayot
[Signature]